

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1			
Code	PEGH1B02SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be) Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be) Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be) Philippe ALARY (philippe.alary@helha.be) Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be) Alessandra CARION (alessandra.carion@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- V. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- VI. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.
- VII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.
- VIII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH1B02SHA	Maitrise orale et écrite de la langue française	45 h / 4 C
PEGH1B02SHB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C
PEGH1B02SHC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH1B02SHA	Maitrise orale et écrite de la langue française	40
PEGH1B02SHB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
PEGH1B02SHC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes en lien avec la maîtrise d'outils (langagiers, informatiques et documentaires)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	22_PEGH1B02SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La compétence écrite et orale en français est un élément essentiel à la réussite sociale, scolaire et professionnelle. Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
2. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
3. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
4. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec outils de référence, comportant 98,5% de formes correctes.
2. Au terme de l'U.E. l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou justifier les notions travaillées.
3. Au terme de l'U.E. l'étudiant sera capable, à l'écrit et à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et /ou de dire un texte de manière appropriée.
4. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit et à l'oral, de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Langue orale : productions diverses visant à améliorer la communication verbale et non verbale.

Langue écrite : rédaction de textes divers, prise de conscience des difficultés individuelles et remédiation ; révision systématique des principales règles de conjugaison, d'orthographe et de ponctuation; travail sur la grammaire (de phrase, de texte et de discours), les conventions et les genres discursifs liés à la profession.

L'enseignant s'octroie le droit d'ajouter et/ou supprimer des concepts en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Les démarches diversifiées visent à amener les étudiants au maximum de leurs capacités d'expression.

C'est un cours actif où les étudiants, dans diverses situations concrètes (le plus souvent en lien avec les études et la

profession), produiront des énoncés oraux et écrits et reverront les notions qui leur font défaut (remédiation).
Un travail complémentaire à domicile est indispensable pour tous les étudiants qui présentent des lacunes importantes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout travail volontaire supplémentaire sera corrigé par l'enseignante.

La participation au service d'aide à la réussite et/ou un bilan logopédique pourront être conseillés.

Sources et références

Breckx, M. (2017). Grammaire française (édition revue et actualisée par Chr. Cherdon et B. Wautelet). Bruxelles : De Boeck.

Cherdon, C. (2016). Guide de grammaire française. Bruxelles : De Boeck.

Cherdon, C. et Wautelet, B. (2015). Bingo! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul. Bruxelles : De Boeck.

Fenech, J. et Martinez, Y. (2013) Mémoriser l'orthographe des mots courants. Paris: Retz.

CCDMD Amélioration du français. Adresse URL : www.ccdmd.qc.ca/fr/

Un logiciel conseillé : Antidote.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours de l'enseignante (syllabus) et ressources en ligne.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une évaluation formative est proposée tout au long de l'activité d'apprentissage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evm	30	Exm	70	Exm	100

Evm = Évaluation mixte, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apports des médias et des TIC en enseignement			
Code	22_PEGH1B02SHB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Initiation à la plateforme Connected.
- Word : mise en forme (caractères, paragraphes, puce et numéro), tabulations, multicolonnage, tableaux, gestion images et d'objets graphiques, note bas page.
- PowerPoint

Démarches d'apprentissage

- Chaque activité fait l'objet d'une démonstration par le formateur, avec support multimédia adapté, suivie d'exercices réalisés par l'étudiant.
- Les activités proposées suivront une complexité croissante.
- La consolidation des compétences acquises suppose un entraînement personnel régulier.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un support théorique est fourni par le formateur à l'étudiant et disponible sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en session juin Q2

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp	100	Exe	100

Exp = Examen pratique, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation du TFE			
Code	22_PEGH1B02SHC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la recherche scientifique et à les familiariser à la recherche documentaire.
2.14.0.0

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- mettre en œuvre des démarches de recherche d'information;
- sélectionner des sources pertinentes et valides en argumentant ses critères de sélection;
- rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Qu'est-ce que l'épistémologie ?
- Qu'est-ce que la construction de l'objet de recherche (problématique, revue de la littérature,...) ?
- Qu'est-ce qu'une recherche documentaire ? Comment rechercher ?
- Quels documents sélectionner ? Comment les varier ? Comment apprécier la qualité des documents sélectionnés ?
- Comment rédiger une référence bibliographique ?

Démarches d'apprentissage

- Cours ex cathedra.
- Exercices individuels.
- Présentation d'outils.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des exercices réalisés et commentés durant les cours.
- Des moments d'échange entre et avec les étudiants.
- Support de cours accessibles en ligne.

Sources et références

- Manuel des normes APA (7ed).
- Support de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Slides des différentes séances.
- Différents outils accessibles en ligne.
- Exercices facultatifs.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

2.14.0.0

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).